

P. 11

p.B.15.21.Cha.(1) - LC/va

Le 3 juillet 1974

ConfidentielVisite officielle en Chine
du Chef du Département.FORMOSE (TAIWAN)1. Une Chine ou deux Chines ?

Depuis notre reconnaissance de la République populaire de Chine, suivie de l'établissement de relations diplomatiques avec le Gouvernement de Pékin en 1950, notre doctrine à l'égard de la Chine nationaliste a fait preuve d'une grande consistance: nous avons admis que la reconnaissance de l'un des deux gouvernements rivaux entraînerait automatiquement la non-reconnaissance de l'autre, que l'admission de l'un des deux dans une organisation ou à une conférence internationale entraînerait automatiquement l'exclusion de l'autre. Ce faisant, nous avons suivi la seule ligne de conduite que les gouvernements, à Pékin aussi bien qu'à Taïpeh, entendaient imposer à la communauté internationale.

2. Souveraineté indéterminée de Formose

En agissant de la sorte, nous nous sommes bornés à déterminer selon nos propres convenances quel était à nos yeux le gouvernement effectif de la Chine. Nous ne nous sommes pas prononcés sur le statut controversé de Formose. La dictature de Tchang Kaï-chek prétend avoir annexé Formose et l'archipel des Pêcheurs à la République de Chine après que le Japon eut renoncé à sa souveraineté sur ces territoires. En revanche, les Etats-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, la France ont estimé que seules les îles Quemoy et Matsu étaient des territoires d'Etat de la République de Chine, tandis que Formose et les

- 2 -

Pêcheurs ne seraient que des territoires administrés par le régime de la Chine nationaliste.

La question cessera d'être théorique pour devenir brûlante le jour où, ce qui est loin d'être à exclure, la construction politico-juridique qui a pour nom "République de Chine" cesserait d'exister.

Treize millions de Formosans, soit 85 % de la population de Taïwan, n'ont jamais été consultés par Tchang Kai-chek sur le régime qu'ils souhaiteraient adopter. Il n'est pas exclu qu'en cas de consultation populaire, les Formosans refuseraient d'être gouvernés aussi bien par la Chine nationaliste que par la Chine communiste et opteraient pour un Etat indépendant de Formose.

La Suisse, favorable en principe à l'autodétermination des peuples et à l'indépendance des petits Etats, n'a pas à se prononcer dans un sens qui préjugerait de l'évolution politique future de Formose.

3. Délégations sportives de Formose

L'Ambassade de Chine a protesté en juin 1973, en janvier-février 1974, contre la participation d'équipes de Formose à des manifestations sportives en Suisse (judo à Lausanne, ski à Saint-Moritz, tir à Berne en septembre prochain).

Notre position consiste à affirmer que nous reconnaissons une seule Chine: la République populaire de Chine. Les organisations internationales privées, les fédérations sportives notamment, prennent leurs décisions de manière indépendante. Nous considérons que les réunions et les manifestations qu'elles organisent sont des événements sans aspect politique. Nous donnons libéralement les visas aux participants invités, parce qu'il ne saurait être question de reconnaissance d'Etat dans des circonstances de ce genre.

4. Commerce avec Formose

a) Depuis que le Gouvernement de Pékin occupe le siège de la Chine aux Nations Unies (26 octobre 1971) et depuis le communiqué sino-américain du 28 février 1972, la République populaire de Chine a pu espérer que Formose ne manquerait pas d'être réunie un jour ou l'autre au continent. Plusieurs pays, le Japon notamment, ont donné l'impression d'avoir admis les prétentions de Pékin. Quoi qu'il en soit des motifs qui ont pu inspirer un changement d'attitude, nous constatons que la République populaire de Chine ne juge plus de la même manière les relations économiques que Formose entretient avec le reste du monde. En juin 1973, notre Ambassade à Pékin nous signalait que la prospérité de Formose, en tant que territoire chinois, était désormais appréciée à Pékin et considérée comme un avantage. Fait significatif, les maisons japonaises investissant dans l'île n'étaient plus discriminées en Chine propre.

En ce qui nous concerne, c'est un fait que nos relations économiques florissantes avec Formose (cf. statistique ci-dessous) ne nous ont jamais été reprochées par Pékin. Tout au plus, la désignation "République de Chine" dans nos statistiques commerciales a provoqué un mouvement d'humeur. Nous avons en conséquence apporté une modification à nos statistiques, qui parlent maintenant de "Taïwan"!

b) Depuis janvier 1973, un bureau commercial privé pour la promotion des relations économiques entre la Suisse et Formose, le "Far East Trade Service Inc." déploie son activité à Zurich. Nous avons vu d'un mauvais oeil le fait que ce bureau ait été créé par une société Suisse-Chine, dont le papier à lettres arbore de manière provoquante un symbole ambigu où les armoiries de notre pays et celles de la République de Chine se marient et se confondent.

Nous avons constaté avec inquiétude que ce bureau était dirigé par deux ex-diplomates de la République de Chine, naguère

en poste à Genève, et que des permis de séjour leur avaient été accordés sans que nous n'ayons été consultés. Mis devant ce fait accompli, nous avons demandé, sans succès jusqu'à ce jour, que ces permis ne soient pas prolongés. Il est invraisemblable que l'Ambassade de Chine ignore l'existence du bureau de Zurich. Toutefois, elle ne nous a jamais interpellés à ce sujet.

5. La question de Formose reste ouverte

Notre ambassade à Washington nous avertissait en mars 1972 déjà: "Contrairement à ce que certains ont cru devoir lire dans le communiqué de Shanghai, les Etats-Unis n'y ont pas accepté la thèse que Taïwan est une partie intégrante de la Chine, mais uniquement le fait que Washington a pris note des positions concordantes de Pékin et de Taïpeh à ce sujet..."

Nous constatons que les Etats-Unis ne manifestent, ces derniers temps, aucune intention d'abandonner Formose à Pékin, que ce soit sur le plan diplomatique, militaire ou économique. De leur côté, les Chinois de Taïwan ont fait preuve d'une grande souplesse à la suite de leur expulsion de l'ONU. Sans dissiper leurs énergies en vaines récriminations, ils se sont mis aussitôt à la tâche pour fortifier un réseau de relations internationales semi-officiel, de type commercial notamment. Le bureau de Zurich en fournit un bon exemple. Il n'est pas exclu que cette souplesse pourrait les amener, ainsi que le bruit en a couru, à entrer en contact avec l'URSS: jeu dangereux, mais pas forcément déraisonnable. Un dernier élément nous commande d'observer prudemment les développements qui pourront intervenir à Taïwan. Il existe un courant autonomiste "formosan", dont le substrat historique est plus ancien que la génération des frères ennemis du Parti communiste ou du Kuomintang de Chine continentale, et qui pourrait bien faire parler de lui après la disparition des vieillards, survivants de la guerre civile, actuellement au pouvoir à Pékin et à Taïpeh.

En conclusion, nous savons que Pékin est toujours fermement opposée à la thèse des "deux Chines", aussi bien qu'à la thèse "une Chine et un Taïwan". Nous devons donc continuer de défendre vis-à-vis de Pékin et dans les arènes internationales la position sans ambiguïté qui nous est familière. Nous devons cependant garder à l'esprit que le cas de Formose constitue toujours une anomalie et que son sort sera réglé tout autant à Washington, voire à Tokyo et Moscou, qu'à Pékin.

Quelques données sur notre commerce avec Taïwan

	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>
Importations	32,6	39,7	50,6	64,2
Exportations	47,2	46,8	30,1	133,5

(suisses) en mio de frs

A titre de comparaison, nos exportations ont atteint en 1973

pour l'Inde	120,4 mio frs
Singapour	132,8
la Chine	132,7
Hong Kong	543,5
le Japon	1156,9
l'Indonésie	59,6

La "Garantie aux risques à l'exportation" pour Taïwan est accordée actuellement pour une somme de 67 millions de frs. (valeur facturée, 97 millions de francs). Une garantie sous condition est envisagée pour une somme supplémentaire de 84 millions de frs.